

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2018**

=====

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 12 DÉCEMBRE, À DIX NEUF HEURES**, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 6 décembre 2018, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt deux, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. DONATH, Maire, Mme KHALED, Mme LANGLAIS, Mme SCHOELLER, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. RUPP, M. EL GHARIB, Adjoint, M. CHEVREAU, Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, M. THYSS, Mme CORVEE-GRIMAULT, Mme DANWILY, M. VAN PRADELLES, M. HAYAR, Mme AWONO, M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, M. DELRIEU, M. THELLIEZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. ANCELIN par Mme SPIERS, M. NICOLAS par Mme LANGLAIS, Mme PEPIN par Mme SCHOELLER, M. DE LAMBILLY par Mme BARBAUT,

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 26

M. LOREC, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 15  
Mme CLAUDIC, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 17  
Mme MAURICE, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 30 avec un pouvoir en sa faveur remis par Mme THIBAUT  
Mme CLISSON-RUSEK, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 33  
M. BONAZZI, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 34  
M. NICOLAS, absent à l'ouverture arrive à 21 heures 13

Mme CLAUDIC quitte la séance à 21 heures 42  
M. LOREC quitte la séance à 21 heures 46  
M. THYSS quitte la séance à 21 heures 46

=====

**LE CONSEIL MUNICIPAL A :**

**DÉSIGNÉ** à l'unanimité, Madame CORVEE-GRIMAULT en qualité de secrétaire de séance

**APPROUVÉ** à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 24 septembre 2018

**PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE** des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

### AFFAIRES GENERALES

1. **PRIS ACTE** de la communication du rapport d'activité 2017 de la Métropole du Grand Paris

### AFFAIRES SOCIALES

2. **APPROUVÉ** avec 3 abstentions (M. HERTZ, M. LETTRON et M. BONAZZI) les taux de rémunération des vacataires intervenant dans le cadre du Service Prévention Développement Social et Réussite Educative
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention d'objectifs et de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Bourg-la-Reine, concernant la crèche Hoffmann, le jardin d'enfants Hoffmann et la crèche Leclerc
4. **APPROUVÉ** à l'unanimité le projet expérimental de réforme des modalités d'attribution des places en crèches selon une grille de cotation des demandes

### AFFAIRES SCOLAIRES

5. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention à signer entre la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine, la Direction Académique des Services de l'Education Nationale et la Ville de Bourg-la-Reine concernant le renouvellement du Projet EDuctatif Territorial ainsi que la convention Charte qualité relative au "plan mercredi"
6. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) la modification du règlement du Prix initiative Jeunes pour l'année 2019
7. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (Mme MAURICE pour Mme THIBAUT) l'autorisation de départ en Classes Environnement et des participations familiales correspondantes pour l'année scolaire 2018/2019
8. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention à conclure entre les Villes de Bourg-la-Reine et Bagneux concernant la prise en charge financière des frais de restauration et de classe découverte pour les enfants de leur commune scolarisés en classe ULIS dans la commune d'accueil
9. **APPROUVÉ** avec 3 abstentions (Mme BROUTIN, M. LETTRON et M. THELLIEZ) la création d'un conseil des jeunes citoyens

### URBANISME

10. **APPROUVÉ** avec 5 voix contre (M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour Mme THIBAUT, M. BONAZZI et M. DELRIEU) et 3 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN et M. THELLIEZ) la réitération de la garantie d'emprunt de la commune à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat relative à un prêt de la Caisse des dépôts et des consignations pour la réhabilitation de la résidence « la villa flamande » suite au réaménagement de ce prêt
11. **APPROUVÉ** avec 2 voix contre (M. THYSS et M. THELLIEZ) et 6 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour Mme THIBAUT, M. BONAZZI et M. DELRIEU) la convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'un relais de téléphonie mobile Orange au stade Charpentier, 16 rue Charpentier
12. **APPROUVÉ** avec 1 voix contre (M. LETTRON) et 1 abstention (M. THELLIEZ) l'octroi de la garantie de la commune pour le contrat de prêt n°89899 de la Caisse des dépôts et des consignations contracté par Hauts-de-Seine Habitat – OPH pour l'acquisition en VEFA de 30 logements locatifs sociaux et intermédiaires au 30-34 rue Paul-Henri Thilloz
13. **APPROUVÉ** avec 1 voix contre (M. LETTRON) l'octroi d'une subvention à Hauts-de-Seine Habitat – OPH pour l'acquisition en VEFA de 30 logements locatifs sociaux et intermédiaires au 30-34 rue Paul-Henri Thilloz
14. **APPROUVÉ** avec 1 voix contre (M. LETTRON) la convention de réservation de logements dans le programme de logements sociaux de Hauts-de-Seine Habitat – OPH, 30-34 rue Paul-Henri Thilloz

## TRAVAUX

15. **APPROUVÉ** à 10 voix contre (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour Mme THIBAUT, M. BONAZZI, M. DELRIEU, M. THELLIEZ, M. THYSS et M. LOREC) l'Avenant n°2 au marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de la place de la Gare et de la rue René Roedel
16. **APPROUVÉ** avec 8 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour Mme THIBAUT, M. BONAZZI, M. DELRIEU et M. THELLIEZ) le dossier de Consultation des Entreprises (PRO-DCE) relatif aux travaux d'aménagement de la zone de régulation des bus située au 66 boulevard du Maréchal Joffre et a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés y afférent

## FINANCES

17. **APPROUVÉ** avec 8 voix contre (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour Mme THIBAUT, M. BONAZZI, M. DELRIEU, M. THELLIEZ) la décision modificative n°2 au Budget Primitif 2018
18. **APPROUVÉ** à l'unanimité le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales (CLECT) de l'Etablissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris concernant la part révisée du Fond de compensation des charges territoriales
19. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) le rapport d'évaluation des charges transférées de la Métropole du Grand Paris pour 2018
20. **APPROUVÉ** à l'unanimité le versement d'acomptes sur subventions à certaines associations avant le vote du budget primitif de l'exercice 2019
21. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation du versement d'acomptes sur subvention avant le vote du budget primitif de l'exercice 2019 au Centre Communal d'Action Sociale
22. **APPROUVÉ** avec 8 voix contre (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour Mme THIBAUT, M. BONAZZI, M. DELRIEU, M. THELLIEZ) l'autorisation de mandatement en section d'investissement avant le vote du budget primitif de l'année 2019
23. **APPROUVÉ** à l'unanimité une reprise de provision
24. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'affectation de l'excédent de liquidation de l'office public de l'habitat de Bourg-la-Reine

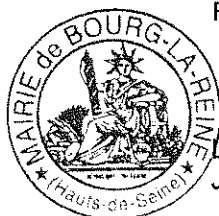
## DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

25. **APPROUVÉ** avec 8 voix contre (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour Mme THIBAUT, M. BONAZZI, M. DELRIEU, M. THELLIEZ) et 4 abstentions (M. NICOLAS, Mme LE JEAN, M. HAYAR et Mme AWONO) la dérogation municipale au principe du repos dominical

## RESSOURCES HUMAINES

26. **APPROUVÉ** avec 1 voix contre (M. THELLIEZ) et 7 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour Mme THIBAUT, M. BONAZZI et M. DELRIEU) la modification des emplois permanents de la ville
27. **APPROUVÉ** à l'unanimité la mandat à donner au Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Petite Couronne pour le renouvellement des conventions de protection sociale complémentaire proposée par la ville à ses agents
28. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. HERTZ, Mme BROUTIN, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour Mme THIBAUT, M. BONAZZI, M. DELRIEU) et 2 abstentions (M. LETTRON et M. THELLIEZ) le principe de répartition de la hausse de cotisation appliquée à la garantie de maintien de salaire entre la collectivité et les agents adhérents

Fait à Bourg-la-Reine, le 12 décembre 2018



Le Directeur Général des Services  
Jacques DEBAILLEU

